

Bruxelles, le 8 novembre 2024
(OR. en)

15234/24

EDUC 407
COMPET 1082
SOC 809

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Stimuler des compétences d'avenir et renforcer la compétitivité grâce à l'enseignement supérieur - Débat d'orientation

Après avoir consulté le Comité de l'éducation, la présidence a élaboré la note d'information en annexe, qui servira de base au débat d'orientation devant avoir lieu lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" du 25 novembre 2024.

Stimuler des compétences d'avenir et renforcer la compétitivité grâce à l'enseignement supérieur

Note d'information de la présidence

Remédier aux inadéquations des compétences et combler les déficits de compétences

Le rapport Draghi de 2024¹ souligne que l'UE doit remédier de toute urgence à ses déficits de compétences afin de maintenir et de renforcer sa compétitivité sur la scène mondiale, car l'Europe accuse du retard, en particulier par rapport aux États-Unis et à la Chine. Le rapport indique que la maîtrise insuffisante des compétences de base représente un obstacle important à la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée. Il souligne également que les pénuries de travailleurs hautement qualifiés devraient s'aggraver au fil du temps. Les projections pour 2035 indiquent que les pénuries de main-d'œuvre seront les plus marquées dans les professions hautement qualifiées et non manuelles – c'est-à-dire celles qui nécessitent un niveau élevé d'éducation – en raison des besoins de remplacement dus aux départs à la retraite et de l'évolution de la demande sur le marché du travail. Le rapport avance que ce déficit de compétences est aggravé par un manque d'adéquation entre les systèmes d'éducation et de formation et la demande de main-d'œuvre, ce qui entrave la capacité de l'Europe à affronter efficacement la concurrence dans l'économie mondiale en évolution rapide. Il recense les domaines critiques dans lesquels la main-d'œuvre européenne doit être renforcée, en particulier dans les technologies numériques, les industries vertes et la fabrication avancée. En mettant l'accent sur les initiatives de renforcement des compétences et de reconversion professionnelle, en particulier dans ces secteurs stratégiques, l'Europe peut constituer une main-d'œuvre plus compétitive, plus innovante et plus résiliente, capable de stimuler une croissance durable.

¹ Rapport sur l'avenir de la compétitivité européenne, rendu par Mario Draghi le 9 septembre 2024.

Le rapport Draghi plaide en faveur d'une approche européenne du développement des compétences, en tirant parti de la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur (EES), les gouvernements et le secteur privé. Il suggère de favoriser des partenariats transfrontières solides qui établissent un lien entre les établissements d'enseignement et de formation et les besoins de l'industrie. En tenant compte des contributions de différentes parties prenantes, les États membres pourraient réagir à la demande de compétences dans toute l'Europe par l'intermédiaire de leurs systèmes d'éducation et de formation. Les étudiants pourraient ainsi acquérir les connaissances, les aptitudes et les compétences essentielles à la réussite dans l'économie mondiale. Outre qu'elles renforcent les capacités professionnelles, de nouvelles compétences contribuent aussi de manière significative au développement personnel d'un individu et lui permettent de prendre part à l'apprentissage tout au long de la vie.

L'UE a lancé plusieurs initiatives clés visant à aborder le développement des compétences, notamment l'espace européen de l'éducation, la stratégie européenne en matière de compétences, le plan d'action en matière d'éducation numérique et le pacte pour les compétences. Le programme Erasmus+ et d'autres programmes d'échange nationaux et régionaux jouent également un rôle essentiel dans le développement des compétences en finançant des projets de mobilité et de coopération qui renforcent les possibilités d'apprentissage par-delà les frontières.

Le diplôme européen envisagé

Selon la communication de la Commission², le diplôme européen envisagé contribuerait également à remédier au déficit de compétences en favorisant la mise en place de programmes de diplômes communs qui correspondent étroitement aux besoins actuels et futurs du marché du travail dans l'ensemble des États membres. Le diplôme européen tenterait de permettre la mise en commun des ressources et de l'expertise, donnant ainsi aux apprenants la possibilité d'accéder à des compétences et à des connaissances de pointe qui sont essentielles dans des secteurs émergents tels que les technologies vertes et les industries numériques. La définition précise des critères applicables au diplôme européen proposé, par exemple en ce qui concerne la pertinence pour le marché du travail, doit encore être arrêtée par le Conseil. Les discussions qui ont eu lieu dans le cadre du processus de cocréation d'un éventuel diplôme européen ont porté sur la relation avec le processus de Bologne, sur les aspects internes et externes liés à l'assurance de la qualité et sur le développement des initiatives proposées eu égard aux compétences nationales. De nouvelles délibérations sont nécessaires, en particulier à la lumière, entre autres, du rapport sur les résultats finaux des projets d'expérimentations politiques Erasmus+ sur un label "diplôme européen" et un éventuel statut juridique européen pour les alliances d'établissements d'enseignement supérieur. Néanmoins, afin de remédier pleinement aux inadéquations des compétences et aux déficits de compétences, l'Europe a besoin de la diversité que représentent les programmes de diplômes communs et de doubles diplômes, ainsi que d'actions vitales en matière de mobilité et d'échange, avec une pleine reconnaissance des crédits pour tous les étudiants. La question du financement de l'éventuel diplôme européen – tant pour les EES que pour les étudiants – est également cruciale du point de vue de la compétitivité et doit faire l'objet d'un débat approfondi. La viabilité financière à long terme et l'égalité des chances pour tous les EES sont essentielles pour garantir une croissance socio-économique équitable et inclusive en Europe.

² Communication de la Commission du 27 mars 2024 intitulée "Un schéma directeur pour un diplôme européen" [(COM(2024) 144 final)].

Soutenir les établissements d'enseignement supérieur européens pour renforcer la compétitivité

Le rapport Draghi souligne que, bien qu'elle dispose d'une solide base éducative, l'Europe éprouve des difficultés à exploiter ce potentiel de croissance économique et de compétitivité. En outre, le rapport souligne que si l'Europe excelle en ce qui concerne le niveau d'instruction global, une part importante de sa population étant titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, elle ne produit pas assez de diplômés hautement qualifiés dans des domaines essentiels tels que les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Les EES européens ont les capacités qui permettraient de doter les étudiants de compétences de pointe et d'encourager l'innovation. Le rapport Draghi recommande d'accroître les investissements dans la recherche et le développement et de créer des écosystèmes d'innovation qui relient les EES, les jeunes entreprises et l'industrie. Ces écosystèmes permettraient aux EES d'agir en tant que pôles de progrès technologique, générant des avancées dans des domaines tels que l'IA, l'énergie verte et la biotechnologie. En transformant les EES européens en pôles d'activité entrepreneuriale et de recherche de pointe, l'UE peut favoriser des avancées technologiques qui non seulement renforcent la compétitivité mondiale, mais créent également des emplois de haute valeur et attirent des talents.

En outre, les initiatives de l'UE telles que les alliances "universités européennes" et les programmes Erasmus+ et Horizon Europe sont essentielles pour promouvoir la coopération transnationale, permettant ainsi aux EES de partager de bonnes pratiques, des ressources et des méthodes d'enseignement innovantes. Non seulement la collaboration transnationale permet d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation, mais elle contribue également à constituer une main-d'œuvre diversifiée et adaptable, essentielle pour stimuler l'innovation et la croissance économique dans l'UE. Cette interaction dynamique entre l'éducation, la recherche et l'industrie peut permettre aux EES de jouer un rôle central dans la mise en place d'une économie européenne compétitive et résiliente, capable de relever les défis de l'avenir.

À la lumière des informations présentées, la présidence invite les ministres à examiner les questions ci-après en vue d'un débat sur le sujet.

1. Comment pourrions-nous stimuler des compétences d'avenir et renforcer la compétitivité grâce au diplôme européen prévu?
2. Comment peut-on soutenir les établissements européens d'enseignement supérieur pour qu'ils deviennent des moteurs de la compétitivité de l'UE au niveau mondial?